

**Rapport
annuel
2019**



**RÉGIME COMPLÉMENTAIRE
DE RETRAITE DES EMPLOYÉS SALARIÉS**



Au nom du comité de retraite, il me fait plaisir de vous transmettre le rapport annuel de l'année 2019. Le présent rapport vise à vous informer sur les principaux développements concernant votre régime de retraite au cours de la dernière année, qui a été marquée par une amélioration de la position financière du régime et la fusion de deux régimes de retraite de la compagnie.

En effet, je suis heureux de vous annoncer que la fusion du régime de retraite avec celui des employés de l'Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation a été approuvée par Retraite Québec en 2019. Cette fusion n'a aucune incidence sur les prestations de retraite des participants des régimes, mais permet d'en faciliter l'administration, diminuer les coûts et faciliter la réalisation des différents projets en lien avec le régime de retraite.

Du point de vue financier, le contexte géopolitique fut très mouvementé durant l'année 2019, mais les marchés boursiers ont tout de même résisté et atteint des sommets. Les taux d'intérêt ont quant à eux diminué de façon significative durant l'année. En somme, la combinaison de cette conjoncture économique a permis à la caisse de retraite de réaliser un rendement brut d'un peu plus de 19% en 2019.

Le rendement de la caisse de retraite étant supérieur aux attentes de l'évaluation actuarielle, ceci a amélioré la situation financière du régime. Le ratio de capitalisation, mesurant la santé financière du régime sur un horizon long terme, a atteint un niveau de 134% au 31 décembre 2019. Ceci est une hausse comparativement à l'an passé et augmente la sécurité du financement des prestations des participants.

Quant à la solvabilité, soit la base d'évaluation mesurant la capacité du régime de retraite à honorer ses engagements en cas de terminaison, le degré de solvabilité s'est maintenu au niveau de 103% au 31 décembre 2019. À titre comparatif, le degré de solvabilité médian des régimes de retraite à prestations déterminées au Canada est de 102,5% à la même date.

Depuis 2016, le comité de retraite continue de déployer des efforts pour améliorer et diversifier les stratégies de placement de la caisse de retraite. En vue d'atteindre ces objectifs, le comité a donné un mandat d'investissement à un gestionnaire immobilier en 2019. Le déploiement de cette nouvelle classe d'actif se fera en 2020. De plus, la proportion des investissements en équité privée et en infrastructure continue d'augmenter en vue d'atteindre la cible visée, tout en réduisant par le fait même l'exposition de la caisse aux marchés boursiers. Une stratégie de superposition obligataire continue aussi d'être employée afin de réduire le risque d'intérêt du régime de retraite.

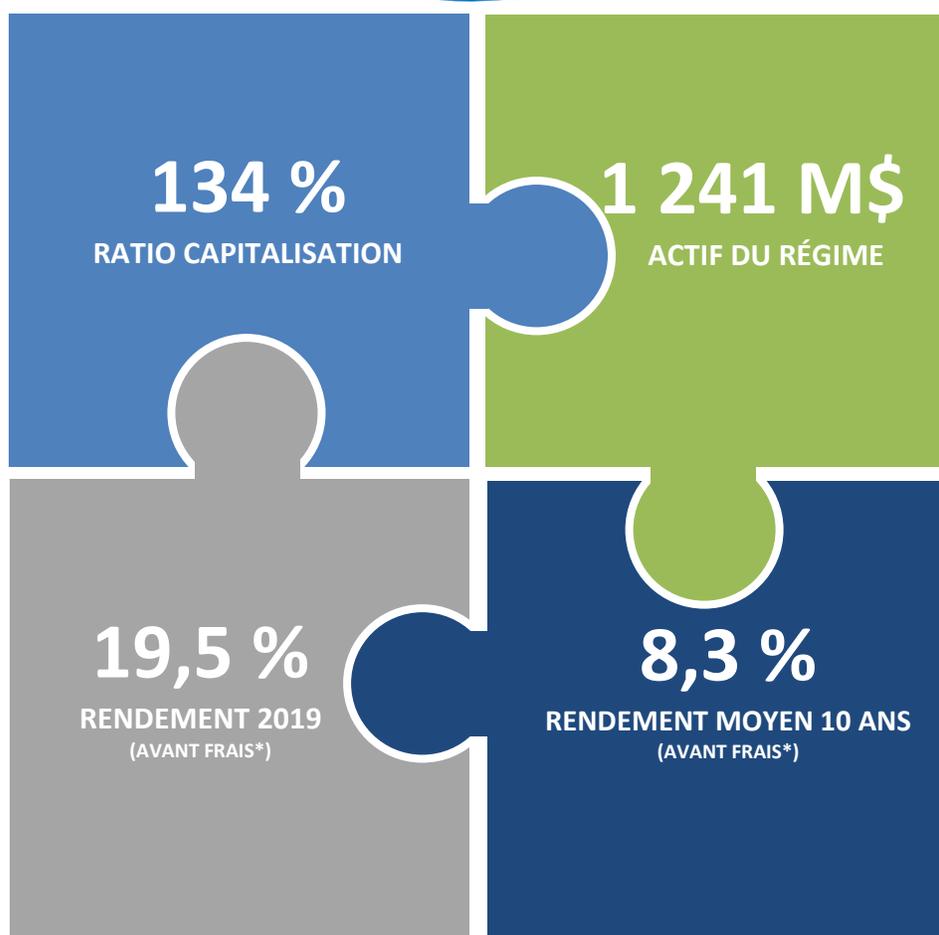
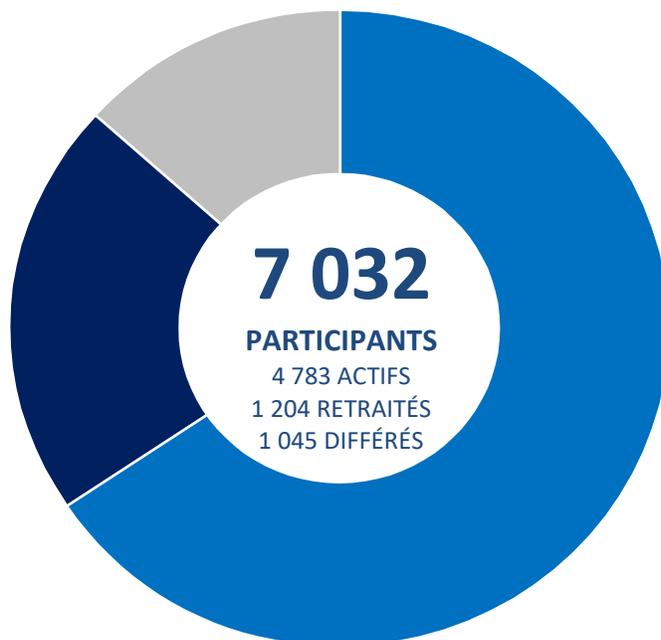
Il serait difficile de passer sous silence la baisse notable ainsi que la volatilité des marchés boursiers depuis mars 2020. Sachez que les stratégies de placement mises en place dans les dernières années et la bonne santé financière du régime de retraite ont permis de mitiger l'impact de ce choc. Face à la crise, le régime demeure en bonne santé financière.

Je profite également de l'opportunité pour remercier tous les membres qui ont siégé au sein des comités de retraite, de placement et d'audit au cours de la dernière année ainsi que les employés qui supportent ces comités. Leur contribution a été primordiale à l'avancement des travaux et à la bonne gestion de votre régime de retraite. Pour tout complément d'information, je vous invite à vous adresser au service des Ressources humaines pour les employés d'iA et de l'Administration du personnel pour les employés de iAAH, dont les coordonnées sont mentionnées à la section « Service aux participants ».

Louis-Philippe Pouliot
Président du comité de retraite

¹ <https://www.aon.com/canada/fr/media/2jan2020-solvency.jsp>

Le régime en quelques chiffres...



* Le rendement net des frais de gestion et d'administration pour l'année 2019 correspond à 19,0 % et le rendement moyen 10 ans net de frais de gestion et d'administration correspond à 7,8 %.

Financement du régime

Le financement du régime est basé sur une évaluation actuarielle de capitalisation, qui présente une vision à long terme du régime. La valeur des droits acquis par les participants doit être provisionnée sur cette base, en plus d'une provision de stabilisation dont l'objectif est de fournir une sécurité additionnelle et réduire la volatilité des cotisations.

Tel que requis par la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, iA Groupe financier a une politique de financement, qui établit les principes liés au financement qui doivent guider le comité de retraite dans l'exercice de ses fonctions. Les principaux objectifs visés par la politique sont de maintenir un coût stable et supportable pour le promoteur et les participants, ainsi qu'un niveau de provisionnement approprié des engagements.

Résultats de l'évaluation actuarielle

Le ratio de capitalisation du régime a augmenté au cours de l'année 2019, passant de 121 % à 134 %. Cette hausse est principalement due à l'excellent rendement de l'actif du régime. L'excédent du régime demeure supérieur à la provision de stabilisation requise par la loi au 31 décembre 2019.

134 %
RATIO CAPITALISATION

L'évaluation de solvabilité présente quant à elle la situation financière selon un scénario de terminaison du régime. Bien que le financement du régime ne soit pas basé sur cette évaluation, les résultats continuent d'être présentés sur cette base et doivent être considérés à certaines fins, notamment lors de toute modification au régime. Le degré de solvabilité du régime est demeuré stable à 103% au 31 décembre 2019.

Au 31 décembre

Résultats ¹ (en millions \$)	2019	2018
Capitalisation (continuité du régime)		
Actif	1 241,1	1 029,2
Passif	926,1	852,1
Surplus / (Déficit)	315,0	177,1
Ratio de capitalisation	134 %	121 %
Provision de stabilisation requise	13 %	13 %
Solvabilité (terminaison du régime)		
Actif	1 241,9	1 030,2
Passif	1 200,0	998,5
Surplus / (Déficit) de terminaison	41,9	31,7
Degré de solvabilité	103 %	103 %

¹ Les résultats de l'année 2018 sont issus de l'évaluation actuarielle complète enregistrée auprès de Retraite Québec. Ceux de 2019 présentent des estimations.

Principales hypothèses de l'évaluation actuarielle

Les hypothèses utilisées aux fins de l'évaluation de capitalisation sont déterminées par l'actuaire dans une perspective à long terme, selon le scénario dans lequel le régime continue indéfiniment. Ces hypothèses sont révisées annuellement pour considérer l'évolution du contexte économique et la démographie du régime.

Les hypothèses de l'évaluation de solvabilité sont quant à elles prescrites par la loi et servent à évaluer la valeur des prestations qui seraient versées en cas de terminaison du régime.

Au 31 décembre

	2019	2018
Capitalisation (continuité du régime)		
➤ Principales hypothèses		
▪ Taux d'intérêt	5,30 %, net frais	5,40 %, net frais
▪ Taux d'augmentation des salaires	3,3 %	3,3 %
▪ Table de mortalité	CPM-2014Publ	CPM-2014Publ
▪ Âge de retraite	Âge où la rente payable est au moins égale à 60 % du revenu moyen	Âge où la rente payable est au moins égale à 60 % du revenu moyen
Solvabilité (terminaison du régime)		
➤ Principales hypothèses		
▪ Valeur de transfert		
▪ Taux d'intérêt	2,4 % pendant 10 ans et 2,5 % par la suite	3,2 % pendant 10 ans et 3,4 % par la suite
▪ Table de mortalité	CPM-2014	CPM-2014
▪ Achat de rentes		
▪ Taux d'intérêt	2,96 %	3,23 %
▪ Table de mortalité	CPM-2014	CPM-2014
▪ Âge de retraite	Âge qui maximise la valeur de la rente	Âge qui maximise la valeur de la rente

Analyse des mouvements d'actif

L'actif du régime a augmenté significativement à un peu plus de 1 241 millions \$ au 31 décembre 2019, résultat d'un excellent rendement de la caisse de plus de 200 millions \$ au cours de la dernière année.

1 241 M\$
ACTIF

Les cotisations versées au régime par les participants et l'employeur excèdent les prestations payées depuis plusieurs années, en raison du nombre de retraités qui demeure peu élevé par rapport au nombre de participants versant des cotisations au régime. Cette situation permet notamment d'avoir un horizon de placement à plus long terme pour le régime.

201,5 M\$
REVENUS PLACEMENT

10,4 M\$
FLUX MONÉTAIRES NETS

L'approbation de la fusion du régime iA et du régime IAAH, effective le 31 décembre 2018, a été reçue en décembre 2019. L'actif du régime IAAH a été transféré au régime iA en date du 18 décembre 2019.



Pour l'exercice terminé le 31 décembre¹

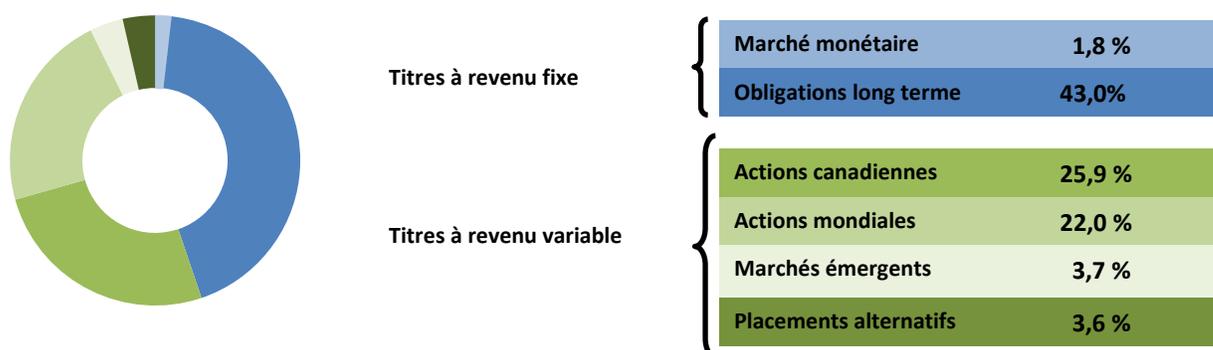
	2019 (incluant IAAH)	2018
ACTIF AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 029 186 699 \$	977 649 732 \$
AUGMENTATION DE L'ACTIF		
Revenus de placements	201 484 605	(26 762 707)
Cotisations des participants	21 814 495	17 901 769
Cotisations de l'employeur		
▪ Cotisations d'exercice	30 294 160	25 925 211
Transfert provenant d'un autre régime de retraite	443 576	161 951
Augmentation totale de l'actif	254 036 836	17 226 224
DIMINUTION DE L'ACTIF		
Frais de gestion et d'administration	5 067 694	4 109 316
Prestations et transferts		
▪ Décès	630 175	536 729
▪ Divorce	43 623	17 850
▪ Cessation de participation	10 410 867	7 233 357
▪ Rentes	25 854 126	22 469 350
▪ Transferts vers un autre régime de retraite	109 701	564 471
Diminution totale de l'actif	42 116 186	34 931 073
Augmentation nette de l'exercice	211 920 650	(17 704 849)
Actif du régime IAAH à la fin de l'exercice	s. o.	69 241 816
ACTIF À LA FIN DE L'EXERCICE (INCLUANT IAAH)	1 241 107 349 \$	1 029 186 699 \$

¹ Les informations financières du tableau sont extraites du rapport financier audité du régime, pour lequel Deloitte a exprimé une opinion sans réserve sur l'actif net disponible pour le service des prestations, et sur la comparabilité de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations, en date du 28 mai 2020. Pour plus de détails sur les informations financières du régime, le rapport financier audité peut être consulté.

Répartition de l'actif

L'actif du régime est investi dans différentes catégories de placements, en fonction de la politique de placement adoptée par le comité de retraite. Le gestionnaire de placements peut investir différemment de ce qui est prévu à la répartition cible de la politique de placement, mais doit demeurer à l'intérieur des différentes balises prévues. Ainsi, l'allocation de l'actif est régulièrement revue par le gestionnaire de placements en fonction des perspectives économiques et des anticipations de l'évolution du marché.

Au 31 décembre 2019, la répartition en actions canadiennes était supérieure à la cible de la politique de placement. Cette surpondération s'explique du fait que l'allocation actuelle en placements alternatifs est inférieure à la cible, en raison du temps requis pour déployer des fonds pour cette catégorie de placement. Les fonds nécessaires au déploiement des placements alternatifs proviendront de l'actif investi en actions canadiennes, ce qui entraînera l'allocation en actions canadiennes vers la cible au fil du temps.



Au 31 décembre 2019

	Valeur marchande (M\$)	Proportion (%)	Cible (%)	Min (%)	Max (%)
Revenu fixe					
Marché Monétaire	22,7	1,8	0,0	0,0	5,0
Obligations long terme	535,9	43,0	45,0	43,0	60,0
Total – Revenu fixe	558,6	44,8	45,0	43,0	65,0
Revenu variable					
Actions canadiennes	322,0	25,9	15,0	10,0	35,0
Actions mondiales	274,7	22,0	24,5	12,0	37,0
Marchés émergents	46,1	3,7	3,0	2,0	4,0
Placements alternatifs					
▪ Équité privée	16,1	1,3	5,0	0,0	10,0
▪ Infrastructures	26,0	2,1	5,0	0,0	10,0
▪ Immobilier	0,0	0,0	2,5	0,0	5,0
▪ Instruments financiers dérivés	2,7	0,2			
Total – Revenu variable	687,6	55,2	55,0	35,0	57,0
Caisse Totale (sans superposition obligatoire)	1 246,2	100,0	100,0		
Valeur de la superposition obligatoire	(7,4)	s. o.	s. o.		
Actifs à recevoir	2,3	s. o.	s. o.		
Actif total du régime	1 241,1	s. o.	s. o.		

En plus de renouveler les positions en superposition obligataire qui venaient à échéance, de nouvelles positions ont été déployées au cours de l'année 2019 afin de gérer le risque de taux d'intérêt et de limiter les fluctuations de la situation financière du régime.

Durant l'année 2019, le comité de retraite a sélectionné un gestionnaire d'actif immobilier et l'actif a commencé à être investi par ce gestionnaire au début 2020. La cible d'investissement pour l'actif immobilier est de 2,5 % de l'actif total. Quant aux placements en équité privée et en infrastructures, le déploiement se poursuit avec l'objectif d'atteindre la cible de 5 % pour chacun de ces mandats. Ces changements au portefeuille de revenu variable augmentent la diversification des placements et réduisent la sensibilité du régime aux fluctuations des marchés boursiers.

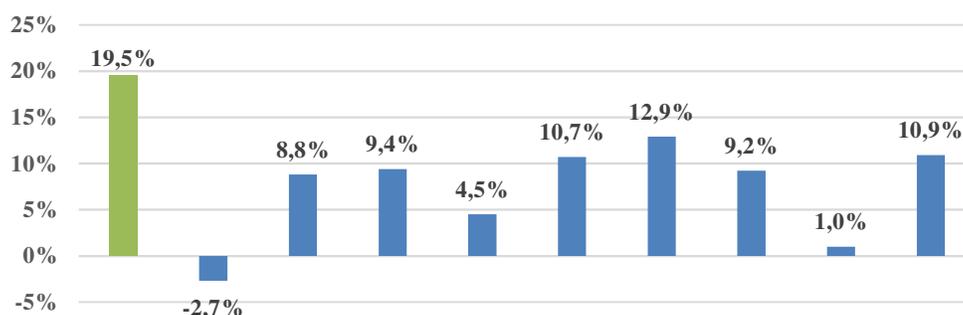
Rendements 2019

Le rendement brut de la caisse au cours de l'année 2019 fut de 19,5 %, ce qui représente un rendement inférieur de 0,4 % par rapport au portefeuille de référence, et s'explique principalement par une sous-performance au niveau des décisions d'allocation d'actif.

Pour ce qui est de la performance moyenne au cours des 4 et des 10 dernières années, pour ces 2 périodes le rendement est légèrement inférieur au portefeuille de référence, mais significativement supérieur au rendement attendu à long terme selon l'évaluation actuarielle de capitalisation.

Historique de la performance de la Caisse

	4 ans	10 ans
Rendement moyen de la caisse	8,5 %	8,3 %
Valeur ajoutée	-0,1 %	-0,4 %



(%)	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Rendement de la Caisse ¹	19,5	-2,7	8,8	9,4	4,5	10,7	12,9	9,2	1,0	10,9
Portefeuille de référence ²	19,9	-2,1	9,6	7,9	4,1	14,1	9,4	8,3	3,6	11,9
Valeur ajoutée	-0,4	-0,6	-0,8	1,4	0,4	-3,4	3,5	0,9	-2,6	-1,0

(L'arrondissement des rendements peut induire une apparente erreur dans le calcul de la valeur ajoutée.)

¹ Rendement brut, avant la déduction des frais

² Composition actuelle du portefeuille de référence :

45,0% Indice obligataire LT Angus; 23,9 % Indice composé S&P/TSX; 16,33 % MSCI - Monde tous pays(\$ CA) net RT; 8,17% MSCI - Monde (\$ CA) net RT; 3,0 % MSCI – Marchés émergents (\$ CA) net RT; 1,7 % rendement annuel absolu 10%; 1,9 % Indice Infrastructure Angus. Le rendement de la superposition obligataire est ajouté au rendement du portefeuille de référence.

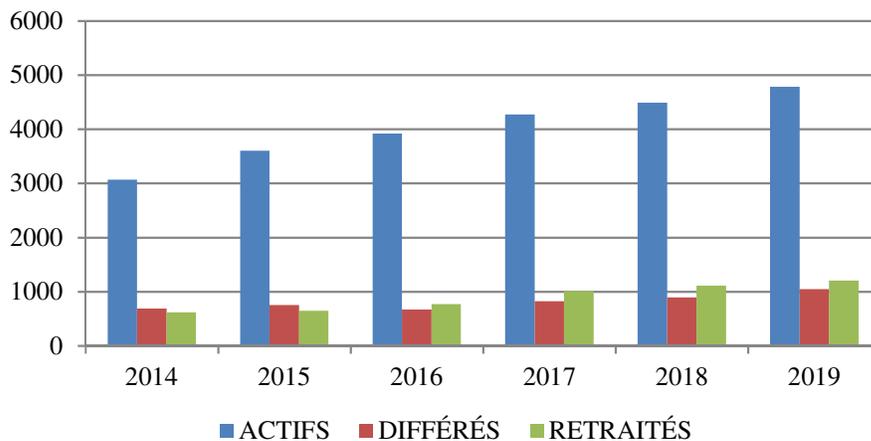
Évolution de la participation

Le nombre total de participants au régime a poursuivi sa progression au cours de la dernière année, passant ainsi de 6 492 à 7 032 participants (incluant les anciens participants du régime d'IAAH).

La hausse s'explique par la progression nette du nombre de participants actifs, dont le nombre de nouveaux adhérents a excédé le nombre de ceux qui ont cessé leur participation active au régime. De plus, le nombre de retraités est également en hausse constante depuis plusieurs années.

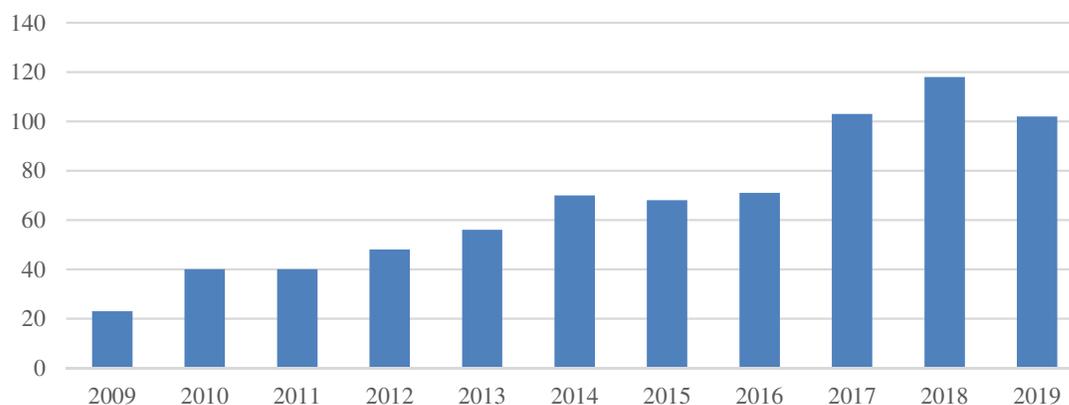
Répartition des participants	2019	2018
Participants actifs	4 783	4 487
Retraités	1 204	1 111
Rentes différées	<u>1 045</u>	<u>894</u>
	7 032	6 492

La participation au régime demeure constituée majoritairement de participants actifs. Cependant, le ratio du nombre de participants actifs par rapport au nombre de retraités a diminué de façon importante au cours des dernières années, passant de 5,0 à 4,0 sur un horizon de 5 ans. La progression du nombre de participants actifs a continué à être élevée au cours des dernières années. Le groupe des retraités a toutefois connu une augmentation relative encore plus importante au cours de la même période.



4,0
RATIO
ACTIFS / RETRAITÉS

Évolution des départs à la retraite



Administration

Le comité de retraite a mandaté le département de l'Épargne et retraite collectives de l'Industrielle Alliance pour procéder à l'administration quotidienne du régime. L'équipe est notamment responsable de la production des relevés annuels, du calcul des prestations des participants et du traitement de tous les mouvements de participation.



En bref pour 2019...

- 938 nouveaux participants actifs
- 102 nouveaux retraités
- 544 cessations de participation active
- 380 transferts de prestations à l'extérieur du régime

Certaines fonctions sont également déléguées par le comité de retraite au service des ressources humaines de l'Industrielle Alliance et à l'administration du personnel d'IAAH, dont les communications avec les participants. Vous trouverez ci-dessous les points de contact pour toutes vos questions :



*IAH-DP-Administration du personnel

Assemblée annuelle

Le comité de retraite tient annuellement une assemblée, au cours de laquelle sont présentés notamment le compte-rendu de l'administration et la situation financière du régime. L'élection des représentants des participants a également lieu à ce moment.

L'assemblée annuelle 2020 sera retardée en raison de la Covid-19. Le comité de retraite est soucieux de respecter les mesures de distanciation sociale demandées par les gouvernements et les instances de santé publique. En retardant ainsi la tenue de l'assemblée, le comité espère pouvoir organiser celle-ci sous son format habituel. Autrement, l'assemblée annuelle 2020 pourrait se dérouler de façon virtuelle. Une convocation officielle sera envoyée aux participants du régime cet automne pour confirmer la date et la forme de l'assemblée annuelle 2020.

Nouveau site internet

Afin que les participants du régime aient accès à plus d'informations concernant le régime de retraite, un nouveau site internet dédié au régime de retraite est disponible à l'adresse ci-dessous. Vous y trouverez entre autres des résumés de la situation financière, des placements et des prestations payables du régime de retraite en plus d'y trouver des informations sur le comité de retraite et les assemblées annuelles des années précédentes, mais aussi de l'année courante.

 <http://regimecomplementaire.ia.ca>

COMITÉ DE RETRAITE

Le comité de retraite est l'administrateur du régime de retraite et agit à titre de fiduciaire de la caisse de retraite. Il est constitué de membres désignés par l'employeur, par les participants actifs et les participants inactifs, de même que d'un membre indépendant.

Son rôle consiste notamment à gérer les actifs de la caisse de retraite et à administrer les prestations promises par le régime en veillant à sa saine gestion.

Le comité de retraite met en œuvre les moyens pour assurer l'administration quotidienne du régime, protéger les droits des participants et mettre en place des mesures de contrôle et de gestion des risques. Les membres du comité ne peuvent cependant décider des prestations versées par le régime, puisqu'il s'agit d'un droit qui relève uniquement de l'employeur.

Le comité de retraite établit également la politique de placement du régime, choisit les gestionnaires et effectue le suivi des performances de la caisse.

Afin de supporter le comité dans ses différentes fonctions, des mandats sont également accordés à un comité de placement et un comité d'audit.

Suite à l'approbation de la fusion du régime iA et IAAH par Retraite Québec en décembre 2019, le comité de retraite du régime IAAH a été dissous.

COMITÉ DE PLACEMENT

En 2019, le comité de placement était constitué de membres du comité de retraite de iA, d'un membre du comité de retraite de IAAH, ainsi que de deux conseillers externes. Il est mandaté par le comité de retraite pour assurer différentes tâches, dont l'application et le suivi de la politique de placement.

Les principaux objectifs du comité sont le suivi rigoureux des gestionnaires de placement et du rendement de la caisse ainsi que le respect de la politique de placement.

COMITÉ D'AUDIT

En 2019, le comité d'audit était constitué de membres du comité de retraite de iA et d'un membre du comité de retraite de IAAH. Il est mandaté par le comité de retraite notamment pour revoir le plan d'audit et le rapport financier du régime avec l'auditeur externe.

Le comité d'audit est également responsable de valider l'efficacité des contrôles internes mis en place pour assurer une gestion adéquate des risques.

RÉUNIONS TENUES EN 2019

	Nombre de membres	Nombre de réunions	Taux de part.
Comité de retraite iA	12	7	90 %
Comité de retraite IAAH	10	6	85 %
Comité de placement	8	9	85 %
Comité d'audit	5	3	100 %

DÉSIGNÉS PAR L'EMPLOYEUR



ISABELLE BLACKBURN ¹



JEAN-FRANÇOIS BOULET



MARC CÔTÉ



LUCIE LACHANCE ¹



LOUIS-PHILIPPE
POULIOT ^{1,2}
(PRÉSIDENT)

DÉSIGNÉS PAR LES PARTICIPANTS ACTIFS



JEAN-PHILIPPE BLAIS



ALEXANDRE DROUIN ²



HÉLÈNE LACASSE ¹



HUGO FORTIN

DÉSIGNÉS PAR LES PARTICIPANTS INACTIFS



DANIEL BANNON ²



MICHEL TURCOTTE ^{1,2}



ANDRÉ BEAUDOIN ^{1,2}

INDÉPENDANT

¹ Membres du comité de placement

² Membres du comité d'audit

MEMBRES EXPERTS EXTERNES DU COMITÉ DE PLACEMENT



GILLES BERNIER



YVON SAUVAGEAU

REPRÉSENTANT DE L'ADMINISTRATEUR



ALEXANDRE CHAREST

Membres du comité de retraite iA

Membres désignés par l'employeur

Blackburn, Isabelle	(450) 671-9669 poste 222203
Boulet, Jean-François	(418) 684-5255
Côté, Marc	(514) 499-3737 poste 206838
Lachance, Lucie	(418) 684-5000 poste 104152
Pouliot, Louis-Philippe (Président)	(418) 684-5000 poste 104614

Membres désignés par les participants actifs

Blais, Jean-Philippe	(604) 734-1667 poste 403854
Drouin, Alexandre	(418) 684-5000 poste 101687
Lacasse, Hélène (Vice-présidente)	(418) 684-5000 poste 105975
Fortin, Hugo (Désigné par le comité) ¹	(418) 650-4601 poste 3205

Membres désignés par les participants non-actifs et les bénéficiaires

Bannon, Daniel	(418) 659-3858
Turcotte, Michel	(418) 843-9825

Membre indépendant

Beaudoin, André	(418) 627-4095
-----------------	----------------

Membres du comité de retraite IAAH (comité dissous à la fin 2019)

Membres désignés par l'employeur

Daigle, Jean-Philippe	(418) 650-4601 poste 4352
Côté, Marc	(514) 499-3737 poste 206838
Fortin, Hugo (Président)	(418) 650-4601 poste 3205
Robitaille, Marie-Claude	(418) 650-4601 poste 3364

Membres désignés par les participants actifs

Genest, Pierrette	(418) 650-4601 poste 3107
Pellerin, Renée	(418) 650-4601 poste 3123
Guérard, Cynthia	(418) 650-4601 poste 3489

Membres désignés par les participants non-actifs et les bénéficiaires

Paradis, Renaud	(418) 650 3637
Paquet, Gilles	(418) 527-2411

Membre indépendant

Beaudoin, André	(418) 627-4095
-----------------	----------------

Membres du comité de placement

Membres désignés par le comité de retraite de iA

Blackburn, Isabelle	(450) 671-9669 poste 222203
Lacasse, Hélène	(418) 684-5000 poste 105975
Lachance, Lucie	(418) 684-5000 poste 104152
Pouliot, Louis-Philippe (Président)	(418) 684-5000 poste 104614
Turcotte, Michel	(418) 843-9825

Membre désigné par le comité de retraite de IAAH (2019)

Beaudoin, André	(418) 627-4095
-----------------	----------------

Membres experts externes

Bernier, Gilles (2019)	Poste actuellement vacant
Sauvageau, Yvon	(418) 659-7407

¹ Suite au départ de Michel Laurin et à la nomination de Louis-Philippe Pouliot à titre de membre désigné par l'employeur, le poste de Louis-Philippe Pouliot à titre de membre désigné par les participants est devenu vacant et le comité de retraite a désigné Hugo Fortin pour ce poste, temporairement jusqu'à la prochaine assemblée annuelle.

Membres du comité d'audit

Membres désignés par le comité de retraite de iA

Bannon, Daniel	(418) 659-3858
Drouin, Alexandre (Président)	(418) 684-5000 poste 101687
Pouliot, Louis-Philippe	(418) 684-5000 poste 104614
Turcotte, Michel	(418) 843-9825

Membre désigné par le comité de retraite de IAAH (2019)

Beaudoin, André	(418) 627-4095
-----------------	----------------

Représentant de l'administrateur

Charest, Alexandre	(418) 684-5000 poste 101457
--------------------	-----------------------------